



Gervais Auto Inc Trois-Rivières

2415 Boulevard Thibeau
Trois-Rivières
G8T 1G1

1 581 703-8560

Marque / Modèle

Nissan Kicks SV Mags Sièges ...

Année	Odomètre indiqué / réel*
2019	92 516 km

Transmission	Traction
automatique	traction avant

Moteur	Carburant
4 cyl. / 1,6 litres	régulier

Numéro de série	Numéro d'inventaire
	*19KIC1820



ÉQUIPEMENTS

PRIX DE VENTE

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs électriques, Servodirection, Vitres électriques, Volant ajustable, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glace intermittents, Peinture deux tons, Sièges baquets, Caméra de recul, Essuie-glace intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Sièges arrières traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Entrée sans clé, Démarrage sans clé, Ouverture du coffre à distance, Commandes audio au volant

15 495 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile	Cette automobile a été utilisée auparavant comme :
--	--

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : C - 1 mois - 1700 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.)

E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectuées au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8721745